



Union
Syndicale

Solidaires

Juin 2010



Gonfleur

Délice

2000

Retraites: Imposer le retrait d'un projet de loi inacceptable !

Distillé depuis des semaines par différents responsables du gouvernement et de la majorité et accompagné d'une parodie de concertation, le projet de loi sur les retraites est sans surprise. L'augmentation de la durée de cotisation est confirmée.

Elle passerait à 41,5 ans en 2020. La poursuite de la baisse du niveau des pensions est ainsi programmée : les salariés rentrant de plus en plus tard sur le marché du travail et les entreprises se débarrassant de leurs salariés de plus en plus tôt, l'âge moyen de cessation d'activité est inférieur à 59 ans -, il sera de plus en plus difficile d'avoir le nombre nécessaire d'annuités. Cette analyse est confirmée par le Conseil d'orientation des retraites (COR) qui indique que les salariés cotiseront en moyenne 37 annuités à l'horizon 2035.

En voulant porter à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite à l'horizon 2018, il pénalise les salariés ayant commencé à travailler tôt et accroît le nombre de salariés, en particulier, les femmes, qui devront attendre en situation précaire dans la zone grise du « hors emploi » le moment de liquider leurs retraites. L'âge du taux plein, où un salarié peut partir sans décote, serait lui aussi décalé à partir du 1er juillet 2016 et atteindrait 67 ans en 2023. Il prétend vouloir prendre en compte les carrières longues alors même que son projet revient à faire cotiser 44 ans les salariés ayant commencé à travailler entre 14 et 16 ans.

Ce projet de loi a deux objectifs. Le premier est de maintenir, voire d'aggraver, le partage très inégal de la richesse produite entre les salaires et les profits. Les quelques recettes supplémentaires prévues ne changeront rien au fait qu'une petite minorité de possédants et de rentiers s'accapare toujours plus la richesse créée par les salariés.

Le second objectif de ce texte vise à remettre en cause le sens même de la retraite. Le développement de la retraite par répartition, combinée avec l'accroissement de l'espérance de vie, avait permis que la retraite ne soit plus l'antichambre de la mort, mais une nouvelle période d'activité choisie en relative bonne santé et avec des revenus maintenus par rapport à la vie active. En baissant le montant des pensions et en voulant faire travailler les salariés toujours plus longtemps, c'est cet acquis de civilisation que le gouvernement veut remettre en cause.

Ce projet de loi doit être retiré et des négociations doivent s'engager pour une véritable réforme des retraites qui ne peut baisser le niveau des pensions, ni allonger le temps passé au travail. Seule une mobilisation sociale d'ampleur pourra faire reculer le gouvernement.

Au-delà, il faut se préparer à un affrontement majeur. Face à un gouvernement déterminé, les salariés doivent être encore plus déterminés. C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires propose qu'un mouvement de grève générale soit organisé dès la rentrée dans l'unité la plus large.

Gourgeon nous a entendu ! enfin presque.....

Notre PDG accède à une revendication de Sud Aérien qui demande depuis longtemps la baisse de la part variable des salaires et l'augmentation de la part fixe. Sauf qu'il ne l'applique qu'à lui-même. Pour nous les primes aléatoires, intéressement et participation, autant dire rien pour cette année. Pour lui une hausse de salaire de 50 000 € sur son fixe annuel.

On est jamais mieux servi que par soi-même !

Ils nous cherchent des poux dans la tête

Il y a quelques semaines sur la zone DGI Nord, la consigne donnée aux agents de sûreté était une fouille approfondie: palpation de la tête (attention au cheveux trop longs ou coupes rasta), chaussures, ceintures etc... Aujourd'hui cette consigne est suspendue mais ne nous faisons pas d'illusions, d'ici peu ils reviendront à la charge.

Il faut vraiment des esprits dérangés pour pondre de telles choses. Depuis des années, Sud dénonce la course sans fin au tout sécuritaire sur la zone.

Abus de pouvoir

Toujours plus fort dans sa volonté de contrôler les syndicats qui ne sont pas à sa botte, la direction de la DGI Nord est montée d'un cran. Un délégué de Sud Aérien du H2 s'est vu interdire par deux agents de la sureté AF de la DGI la diffusion d'un tract de Sud Solidaires devant la cantine, à propos de la crise et du versement de dizaines de milliards aux banques par l'état. Le prétexte était que le contenu du tract ne faisait pas référence à Air France. Notre délégués a refusé d'obtempérer et leur a demandé sur quelles « consignes » ils s'appuyaient pour interdire la distribution d'un tract d'une organisation syndicale. Les deux agents de la sureté ont mis en avant un accord entre M. Alseda Responsable des relations sociales DGI Nord et un représentant CGT au CE. Il est hors de question que Sud Aérien accepte de tels faits. La direction n'a pas à autoriser ou interdire la diffusion de tracts en fonction de leur contenu.

Chapeau les retraites !

A l'heure ou le gouvernement nous promet de belles années de travail supplémentaires pour une retraite de misère, le conseil d'administration d'Air France vote des retraites chapeau aux 37 plus hauts cadres de la compagnie: pour eux, pas de soucis de ce côté là. 30 à 40 % de leur rémunération garantie sous forme de retraite supplémentaire ! On croit rêver ! Pour information, vous pouvez consulter le rapport de gestion 2009-2010 sur le site airfranceklm-finance.com consultable par tous. Ce sont les mêmes qui nous demande plus d'efforts en ces temps difficiles ...



Une pensée pour nos anciens

Christian Blanc ancien PDG d'Air France s'est offert pour 12.000 euros de cigares aux frais de l'état. Grand seigneur, il en a remboursé 3.500 euros. Nous reconnaissons là ce gestionnaire de talent qui nous demandait des sacrifices pour sauver l'entreprise, entre autre et non des moindres le gel de nos salaires sur plusieurs années. Le pauvre, pourra-t-il rembourser les 8500 restant, lui qui déclare l'ISF, ou devra-t-il faire appel à la solidarité nationale ?

Pour nos retraites, il faut descendre dans la rue massivement pour montrer au gouvernement que son projet de loi est très largement rejeté ! Manifestation le 24 juin: République-Bastille-Nation départ à 14h. Ordre de la manif : SOLIDAIRES, CFDT, UNSA, CGT, CFTC, FSU.

Notre point de rendez-vous est sur le Bd du Temple à la hauteur de la rue Jean-Pierre Timbaud.

Rejoignez Sud pour un syndicalisme Solidaire et combattif.

Nom : Secteur :

Prénom : Tel :

A remettre à la Section Sud Aérien DGI Nord Batiment 4503. E-mail : sudaeriendmnord@hotmail.fr